



ASSEMBLEE GENERALE EXCEPTIONNELLE

Mesdames, Messieurs, les président(e)s de clubs,

Vu la pandémie actuelle et vu les décisions prises par le CNS ce lundi 27 juillet 2020, nous sommes obligés de modifier la manière de réaliser notre Assemblée Générale.

Celle-ci n'aura pas lieu comme les autres années dans une salle avec tous les clubs.

Le bureau du Comité Provincial de Namur a décidé d'organiser cette Assemblée Générale par courrier.

Vous trouverez, dans cette enveloppe, les bulletins de vote pour les candidats sortants et rééligibles

Vous trouverez également une enveloppe timbrée et adressée à la secrétaire du Comité Provincial pour renvoyer tous les bulletins de vote.

Nous osons espérer que vous nous ferez parvenir tous les documents pour pouvoir avoir le quorum.

Toutes les enveloppes doivent parvenir chez la Secrétaire du C.P. Namur **pour le 16 octobre 2020 au plus tard.**

Le dépouillement aura lieu lors de la réunion du CP Namur le 21 octobre.

Les résultats des votes seront communiqués aux clubs namurois par le 1^{er} vice-président.

Recevez, Mesdames, Messieurs, les président(e)s de clubs, mes salutations amicales et sportives. Et nous espérons que le monde sera meilleur au moins pour la marche en 2021.

Premier Vice-Président C.P. Namur
Guy SVERZUT-FONTAINE
Allée des Cerisiers, 22
5300 – NAMECHE
[gsverzut@ffbmp.be](mailto:gsvertzut@ffbmp.be)